

Affaire suivie : Audrey LEFORESTIER
Tél : 03 87 34 84 36
Courriel : audrey.leforestier@moselle.gouv.fr

Metz, le 30 NOV. 2021

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), la préfecture de la Moselle lance un appel à projets qui a pour objectif de soutenir des actions de sensibilisation à la sécurité routière en cohérence avec les enjeux du document général d'orientations (DGO) 2018-2022 du département.

Les comportements dangereux restent la principale cause de mortalité sur nos routes : vitesse, alcool, stupéfiants et partage de voirie. Cependant, de nouveaux facteurs doivent être pris en compte tels que le risque routier professionnel ou les distracteurs.

Malgré une mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, il est nécessaire de poursuivre nos efforts en proposant de nouvelles actions locales de prévention au plus près des populations. C'est pourquoi la préfecture de la Moselle fait appel aux associations, collectivités, structures scolaires et périscolaires, entreprises susceptibles de porter des actions dans ce domaine.

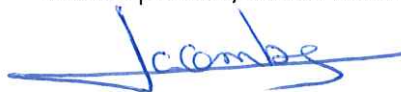
Aussi, au titre du PDASR 2022, je vous invite donc à nous faire parvenir tous vos projets comportant ou non une demande de subvention. De plus, les actions proposées pourront faire l'objet d'une aide matérielle et humaine dans leur réalisation avec notamment le pôle de la sécurité routière de la préfecture et le réseau des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR). Nous vous remercions également de transmettre cet appel à projets à toutes les structures et entreprises que vous accompagnez.

Je vous remercie d'adresser vos projets d'action par courriel, avant le 31 janvier 2022, délai de rigueur à : pref-securite-routiere@moselle.gouv.fr. Les projets retenus pourront bénéficier d'une subvention et/ou de moyens matériels et humains. La note de cadrage vous apportera les conseils utiles à l'établissement de vos projets d'action.

Je tiens à vous remercier pour votre implication déterminante dans la lutte contre l'insécurité routière dans notre département.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

La sous-préfète, directrice de Cabinet



Parvine Lacombe

Destinataires in fine

- Monsieur le président du conseil régional Grand Est
- Monsieur le président du conseil départemental de la Moselle
- Mesdames et messieurs les présidents d'EPCI
- Messieurs les présidents de l'association des maires et maires ruraux
- Mesdames et messieurs les maires du département
 - Référent de sécurité routière
- Monsieur le directeur des services de l'éducation nationale
- Madame la rectrice des universités
- Messieurs les procureurs de la république
- Mesdames et messieurs les directeurs des services de l'Etat
- Monsieur le délégué militaire départemental
- Monsieur le directeur du service départemental d'incendie et de secours
- Mesdames et messieurs les directeurs des forces de sécurité intérieure
 - Monsieur le directeur départemental de sécurité publique
 - Monsieur le commandant de la CRS autoroutière
 - Monsieur le commandant du groupement départemental de gendarmerie
- Monsieur le directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation
- la présidente de la chambre des métiers et de l'artisanat
- Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie
- Monsieur le président de la chambre départementale de l'agriculture
- Mesdames et messieurs de structures diverses
 - Associations
 - Centres hospitaliers
 - Entreprises
 - Presse
 - Sociétés d'assurances